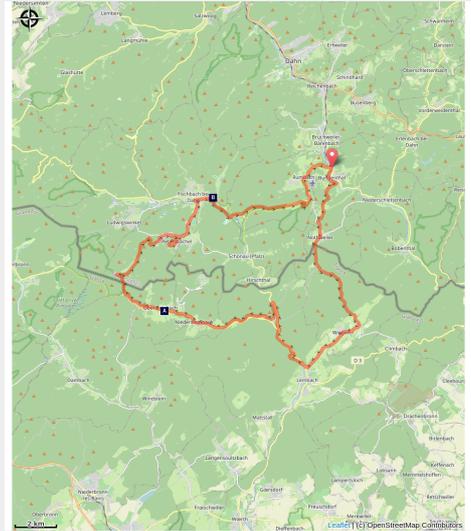


# Tour de la paix

Alsace Verte - Wingen



Maison de la biosphère



Le circuit de la paix est un tour exigeant, marqué par le symbole de la colombe de la paix. En raison des nombreuses montées, il exige une certaine condition physique. La culture n'est pas en reste : le lieu-dit "Schwarze Tafel" avec des panneaux d'information retrace une partie de l'histoire franco-allemande. On y découvre le site "Area 1", l'ancien camp d'armes spéciales de la guerre froide, ainsi que la maison de la biosphère à Fischabch bei Dahn et le sentier des cimes.

## Infos pratiques

Pratique : Vélotourisme

Durée : 6 h

Longueur : 48.2 km

Dénivelé positif : 631 m

Difficulté : Difficile

# Itinéraire

**Départ** : Parking de la Gare - Rumbach/  
Bundenthal

**Arrivée** : Parking de la Gare - Rumbach/  
Bundenthal

**Communes** : 1. Wingen

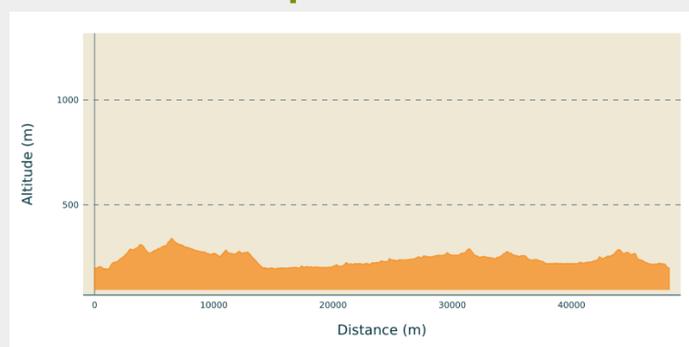
2. Lembach

3. Niedersteinbach

4. Obersteinbach

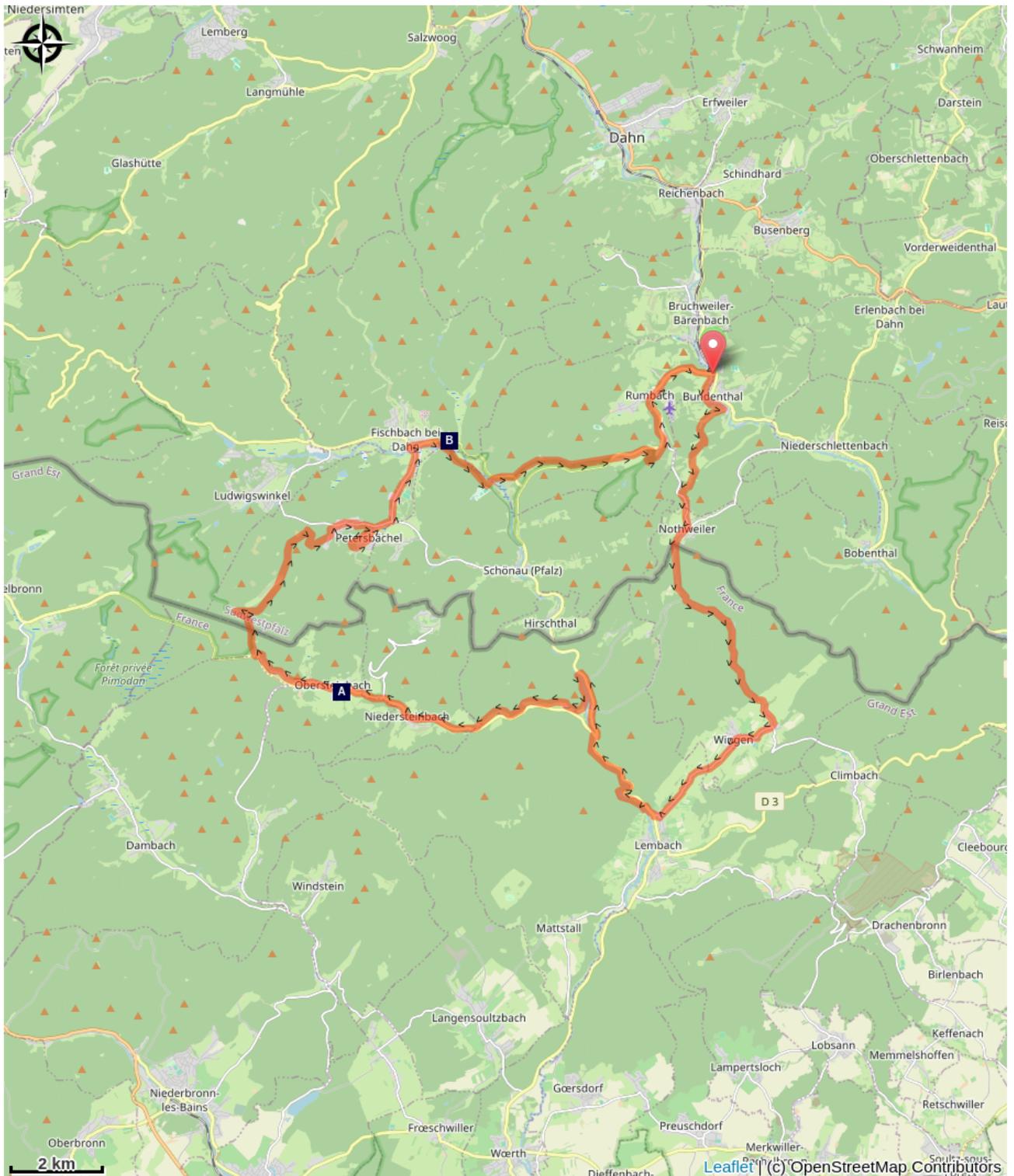
5. Dambach

## Profil altimétrique



Altitude min 194 m Altitude max 340 m

# Sur votre chemin...



 Refuge gardé La Halte des Randonneurs (A)

 Maison de la Bisphère (B)

# Toutes les infos pratiques

# Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

## Réserves biologiques

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Email : [contact@parc-vosges-nord.fr](mailto:contact@parc-vosges-nord.fr) Tél. : 03 88 01 49 59

Dans une réserve biologique, la priorité est la préservation du patrimoine naturel. Aussi, les diverses activités humaines y sont réglementées, au cas par cas, dans l'arrêté. De manière constante, les RBI interdisent l'exploitation forestière ainsi que la chasse au petit gibier. L'accès du public reste souvent possible sous conditions.

Les dispositions particulières aux RB s'ajoutent aux réglementations générales sur les espèces protégées, la circulation des véhicules dans les espaces naturels, l'interdiction du feu, la réglementation de la cueillette...

# Sur votre chemin...

---



## Refuge gardé La Halte des Randonneurs (A)

Se rendre à la mairie pour obtenir les clés. Elles vous seront remises en échange d'une carte d'identité.

Pus d'infos : <http://www.refuges.info/point/2794/refuge-garde/Vosges-du-Nord/Halte-des-Randonneurs/>

Crédit photo : <http://www.refuges.info>

---



## Maison de la Bisphère (B)

Ce site culturel vise à faire découvrir la Réserve de Biosphère Transfrontalière Vosges du Nord-Pfälzerwald au travers d'espaces pédagogiques et ludiques.

La réserve est reconnue et soutenue par l'UNESCO à travers le programme « l'Homme et la Biosphère ».

Crédit photo : SYCOPARC